

OUVERTURE DU COMITE	Lundi Mardi à Vendredi	De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES	Lundi Mardi à jeudi Vendredi	De 14h00 à 18h30 De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 De 09h30 à 12h00

COMITÉ DIRECTEUR

20 Février 2021

Membres présents

Président	BOUSELOUGUIA Radouane
Membres élus présents	Mmes Frédérique BAUDIN – Mélanie BLANC – Suzanne BROLIRON Charlotte CIVET – Jocelyne GRIMAUD
	Mrs Pierre ARNAUD - Gérard BROLIRON – Olivier BRUNER - Damien DUC-GAYFFIER - Renaud FOUREL – Gilbert RIBET
Membres élues excusées	Mmes Raymonde CHENU – Sylvette FILAMBEAU – Christelle GUERIN Myriam ROZERON – Christine VAN ROY
	Mrs Roger ARHANCET – Claude FILAMBEAU – Hadj YAHIA BENATTIA
Invités	Mme Cécile CHARRIN Mrs Hakim BOUCHOUICHA – Luc MURILLON
Invités excusés	Mrs Pierre BONNAURE – Sylvain QUERANY

Pièce jointe : ANNEXE 01 - 2021-02-15 LRCD COVID - Point à date Convention de délégation 2020/2024

➤ **Ouverture du comité directeur : 10h30**

Point sur la situation sanitaire

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle les derniers échanges qui ont eu lieu avec la fédération concernant la fin de saison.

Il précise qu'à ce jour aucune décision n'a été prise par la fédération concernant l'arrêt des championnats et qu'il est essentiel de réfléchir à la fin de saison.

Le président insiste sur le fait que la situation sanitaire est encore incertaine, malgré les différents espoirs liés au vaccin et au masque spécial sport.

Radouane BOUSELOUGUIA annonce qu'à la suite des différents échanges avec la fédération, Jean-Pierre SIUTAT préconise un remboursement des engagements et de la part extension des licences, en précisant qu'il souhaite que le socle de base ne soit pas pris en compte.

Radouane BOUSELOUGUIA annonce le décès de la mère de Jean Paul REBATET et présente les condoléances à sa famille.

Le président communique également le retour du recensement qui a été fait concernant les revues qui doivent être adressées aux clubs et au comité. Il annonce que seulement 5 clubs n'y ont pas répondu. Il précise que la situation devrait revenir à la normale, les clubs n'ayant pas reçu les revues les recevront prochainement.

Radouane BOUSELOUGUIA présente aux membres présents, en diffusant le document, la convention de délégation 2020/2024 reçue par la fédération et la soumet au vote.

Vote pour la Convention de délégation 2020/2024

→ Validé à l'unanimité des personnes présentes

Point sur les aspects financiers

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle la dernière décision prise par le bureau du comité, concernant l'abondement de l'aide de la Fédération pour le retour de jeu, à savoir :

- ✓ 150 € d'abondement du comité pour les clubs ayant obtenu moins de 500 € de la Fédération
- ✓ 300 € d'abondement du comité pour les clubs ayant obtenu plus de 500 € de la Fédération

Il précise que la Ligue n'a pas encore pris de décision à propos du montant de son abondement, mais que cela pourrait être à hauteur de 50% du montant accordé par la Fédération. Il informe que la décision devrait être votée prochainement par la Ligue.

Le président informe que la consultation lancée par la Fédération en urgence concernant la proposition d'aide, n'a pas pu aboutir à une décision.

Radouane BOUSELOUGUIA indique qu'à la suite de cette consultation, le président fédéral a transmis un mail à toutes les ligues et à tous les comités. Ce dernier a fait un compte rendu et indiqué que la décision de la Fédération sera prise ultérieurement. Néanmoins il demande aux différentes instances de commencer à envisager le travail concernant les différentes aides financières qu'elles pourraient décider en faveur des clubs → licenciés.

Radouane BOUSELOUGUIA informe, qu'avec Jocelyne GRIMAUD, il a réuni un panel d'une dizaine de clubs représentatifs de notre comité pour organiser un tour de table concernant les différentes aides financières envisageables.

Il indique, qu'à la suite de cette réunion très constructive, il ressort que les clubs présents répondent favorablement au souhait du comité pour que les aides puissent être orientées vers les licenciés. Ceci devrait nous permettre de récupérer autant que possible les 19% de licenciés perdus cette saison.

Afin de rentrer dans le vif du sujet, le président présente différents documents relatant les différentes possibilités d'aides financières. Pour rappel, il est impératif que toutes les strates fédérales (Fédération, Ligue, Comité, Clubs) adhèrent ensemble à une politique de réduction du coût des licences afin, d'une part de compenser la saison actuelle et, d'autre part de reconquérir le nombre de licenciés perdus.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle également les différentes aides financières déjà prises par le comité en anticipation pour cette saison.

Concernant les aides financières du comité pour la saison prochaine, il préconise la proposition de remboursement des engagements sous forme d'avoir et des extensions pour la saison à venir, qui représenterait un coût global pour le comité de 53 652,60 €, soit environ 10 € par licencié.

Il précise que le geste concernant les extensions de licences serait valable pour une période définie, par exemple pour toute licence prise entre le 1 juillet et le 30 septembre 2021.

Le président complète sa proposition en indiquant que le comité pourrait également proposer des formations gratuites pour la saison à venir.

Radouane BOUSELOUGUIA indique que les clubs pourraient abonder ce geste en proposant les licences à prix coûtant comme indiqué par le panel des clubs reçus au comité pour une période donnée, ce qui permettrait de renouveler un maximum de licenciés et d'en récupérer des nouveaux éventuellement.

Il informe qu'une réunion en présentiel sera prévue prochainement avec les clubs afin de leur présenter les aides envisageables sur le plan financier.

Le président indique qu'il a eu un rendez-vous avec la banque dernièrement afin d'envisager un Prêt Garantie par l'Etat.

Il précise qu'étant donné le chiffre d'affaire du comité, il serait possible de réaliser un prêt de 137 000 €, mais qu'après discussion le comité partirait sur 100 000 €.

Radouane BOUSELOUGUIA donne quelques précisions sur ce prêt, à savoir :

- ✓ Possibilité de report du début de remboursement pendant 1 an
- ✓ Possibilité de remboursement anticipé sans frais
- ✓ Taux extrêmement bas (0,70 %)
- ✓ Echéance de remboursement de 1 650 € par mois
- ✓ Durée de remboursement de 5 ans

Il précise qu'après consultation de l'expert-comptable et, comme souhaité par le comité, les mensualités seraient remboursables sans augmentation du tarif des licences. Il indique également que ce prêt permettrait d'aider au maximum les clubs et d'anticiper les saisons à venir avec sérénité si besoin est.

Questions / Remarques :

Gérard BROLIRON : Il demande comment serait placé l'argent du prêt ?

- ➔ Le président indique que l'argent serait placé sur un livret dont dispose le comité et il précise que la somme ne sera utilisée que si besoin dans le cadre d'aides pour les clubs ou le Comité.

Damien DUC-GAYFFIER : Il intervient concernant les propositions financières du président qui représenterait un montant de 53 652,60 € et demande si nous avons connaissance du résultat du comité.

- Radouane BOUSELOUGUIA lui répond qu'il a consulté l'expert-comptable, et qu'actuellement la situation financière du comité est positive et que cette saison il pourrait réaliser un bénéfice de plus de 100 000 € (reste à affiner).

Mélanie BLANC : Elle souhaite savoir si la proposition proposée par le président représentant la somme de 53 652,60 € prend en compte les aides de la Fédération et de la Ligue.

- Radouane BOUSELOUGUIA lui indique que ce montant ne prend en compte que les aides qui pourraient être apportées par le comité.

Gérard BROLIRON : Il demande ce qu'est l'extension.

- Le président lui rappelle que la licence a fait l'objet d'une réforme et que cette dernière s'articule autour d'un socle (base) et de plusieurs extensions (possibilités de pratique).

Luc MURILLON : Il souhaite connaître la position de la Ligue sur son aide financière.

- Radouane BOUSELOUGUIA lui répond qu'il est compliqué d'obtenir des retours de manière générale de la part de la Ligue et que nous ne disposons pas de cette information actuellement.
- Le président indique que la position de la ligue ne remettra pas en question les décisions prises par le comité concernant les aides financières qu'il apportera à ses clubs.
- Il précise également que la majorité des comités de la ligue Auvergne Rhône Alpes souhaitent partir sur des remboursements sous forme d'avoir pour la saison prochaine. Chaque territoire est différent et chacun apportera son aide selon ses possibilités.

Vote des différentes propositions concernant les aspects financiers :

Remboursement des engagements de la saison en cours sous forme d'avoir pour la saison prochaine.

- *Validé à l'unanimité des personnes présentes*

Réalisation d'un prêt garanti par l'état par le comité à hauteur de 100 000 €.

- *Validé à l'unanimité des personnes présentes*

Remboursement des extensions de licences sous forme d'avoir pour la saison prochaine.

- *Validé à l'unanimité des personnes présentes*

Point sur la fin de saison

Radouane BOUSELOUGUIA annonce qu'il souhaite que les différentes commissions travaillent sur la fin de saison, afin de commencer à préparer le retour au jeu sous différentes formes.

Il précise que les oppositions étant actuellement interdites, il est essentiel de réfléchir à des alternatives, étant donné qu'il n'y a aucune certitude de la date de reprise.

Questions diverses

Radouane BOUSELOUGUIA informe que le comité a été relancé concernant la convention avec le comité du Vaucluse pour le club de Nyons. Il indique qu'au vu de la situation géographique du club, il est dans son intérêt de jouer les championnats du comité du Vaucluse.

Le président précise que la convention date de 2010 et qu'il s'agit d'une convention triennale qui engage le comité jusqu'en 2022, en précisant les contreparties financières de cette convention.

Il présente et explique aux membres présents les différents échanges qui ont pu avoir lieu entre les différents représentants.

Radouane BOUSELOUGUIA annonce qu'un accord a été trouvé concernant les termes de cette nouvelle convention et qu'il souhaite que ces dispositions soient appliquées pour les autres clubs limitrophes (Chavanay, Rhodia, Jarcieu) participant aux compétitions de notre comité afin d'homogénéiser ces conventions.

Le président présente le document de la Fédération en date du 15 février 2021 concernant la réunion avec les ligues et les comités. Il précise que ce document retrace les éléments suivants :

- ✓ Sanitaire ;
- ✓ Sportif ;
- ✓ Economique ;
- ✓ Social.

Radouane BOUSELOUGUIA informe que le comité est à jour de ces paiements à la Ligue AURA.

Jocelyne GRIMAUD intervient pour confirmer que la demande concernant l'allongement de 1 an de la catégorie U17 masculin a été remontée à la Fédération lors d'une réunion en visioconférence avec la commission fédérale 5x5 et que ce point devrait être abordé lors du prochain bureau fédéral.

Le président apporte des informations concernant les camps d'été du comité et précise qu'il est en train de visiter des sites en Ardèche pour remplacer le site de Salavas qui ne correspond plus aux attentes de nos licenciés, forte chute du nombre d'inscriptions.

Radouane BOUSELOUGUIA indique qu'une réunion est prévue le 03 mars concernant le basket 3x3 par la Ligue et demande à Olivier BRUNNER s'il peut y participer. Olivier BRUNNER confirme qu'il assistera à cette réunion.

Le président propose aux membres du comité directeur de maintenir l'amende des clubs absents à notre assemblée générale qui a eu lieu à Chatuzange le Goubet par respect pour les clubs présents et le comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le président remercie les membres présents pour leur participation et rappelle la prochaine réunion en présentiel avec les clubs pour le volet financier.

➤ **Fin du comité directeur : 12h15**

Secrétaire Générale
Charlotte CIVET



Le Président
Radouane BOUSELOUGUIA



CC 3